



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

MIPONYCE

Société civile immobilière
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 129 rue de la Fontaine
 39230 PASSENAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
 privée en date à LONS LE SAUNIER du
 2 Septembre 2025, il a été constitué une
 société présentant les caractéristiques
 suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
 Dénomination sociale : MIPONYCE
 Siège social : 129 RUE DE LA FONTAINE,
 39230 PASSENAIS

Objet social : L'acquisition par voie
 d'apport, d'achat ou d'échange, la propriété,
 l'administration, la gestion, et plus généralement
 l'exploitation par bail, location ou autrement,
 d'ensembles immobiliers, éventuellement, la construction
 d'immeubles à usage professionnel, commercial
 ou d'habitation, Exceptionnellement, l'aliénation
 d'immeubles sociaux et de ceux devenus inutiles
 à la Société au moyen de vente, échange ou
 apport en société, La prise de participation
 dans toute société civile de placement
 immobilier.

Durée de la Société : 99 ans à compter
 de la date de l'immatriculation de la Société
 au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué
 uniquement d'apports en numéraire
 Gérance : Madame Emmanuelle MINY,
 demeurant 129 rue de la Fontaine,
 39230 PASSENAIS.

Monsieur Denis PONCE, demeurant
 129 rue de la Fontaine, 39230 PASSENAIS,
 Clauses relatives aux cessions de parts :
 dispense d'agrément pour cessions à
 associés, conjoints d'associés, ascendants
 ou descendants du cédant ; en cas
 d'agrément, à l'unanimité des associés.
 Immatriculation de la Société au Registre
 du commerce et des sociétés de
 LONS LE SAUNIER.

Pour avis
 La Gérance

SAS TERDECOM

Société par Actions Simplifiée
 unipersonnelle
 au capital de 500 euros
 Siège social : 3 rue du Charmois
 88110 RAON L'ETAPE
 RCS EPINAL n° 908 203 037

Le 1 septembre 2025, l'A.G. Extraordinaire
 de cette société ayant pour présidente
 Mme Annie FRIANT, domiciliée 8
 rue Principale 39230 LA CHARME, a
 décidé de transférer le siège social au 8
 rue Principale 39230 LA CHARME, à
 compter du 1/09/2025. Radiation au
 RCS d'EPINAL. Nouvelle immatriculation
 au RCS de LONS-LE-SAUNIER

SOCIÉTÉ
 COOPÉRATIVE
 AGRICOLE
 FROMAGÈRE
 FRUITIÈRE DE
 FROIDEFONTAINE-
 DOYE

Société à capital variable
 Siège social : Fromagerie
 39250 MIGNOVILLARD
 Agréée N° 11-679
 SIRET : 77839961800017

CONVOCATION
 ASSEMBLEE GENERALE
 ORDINAIRE

Notre AGO se réunira lundi 29 septembre
 2025 à 10h - salle de la coopérative
 de Froidefontaine

Ordre du jour :
 1) Rapport du Président et du CA, Présentation
 des comptes, Rapport du CAC et Approbation
 des Comptes
 2) Approbation du budget formation des
 administrateurs sur l'exercice en cours
 3) Quitus aux administrateurs
 4) Dotation des réserves obligatoires
 5) Dotation des réserves libres et distributions

6) Renouvellement du tiers sortant du
 CA
 7) Ratification de cooptation en CA
 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture
 d'un ou plusieurs postes)
 9) Remplacement d'un administrateur
 10) Constat du départ d'associés coopérateurs
 et remboursement de leur capital social
 11) Constatation de la variation du capital
 social
 12) Allocation globale pour l'indemnisation
 des administrateurs
 13) Conventions réglementées
 14) Document relatif aux informations sur le
 prix

15) Pouvoirs pour les formalités
 16) Questions diverses
 Les associés ont la faculté de prendre
 connaissance à la fromagerie, à partir du
 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports
 du CA, du CAC, du bilan, du compte de
 résultat, du texte des résolutions proposées,
 du document donnant des informations sur
 l'écart entre le prix indiqué lors de la
 précédente AGO et le prix effectivement
 payé aux associés-coopérateurs pour leurs
 apports ainsi que sur les écarts constatés
 entre ce prix et les différents indicateurs
 pris en compte dans le règlement intérieur
 pour fixer les critères et modalités de
 détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration,
 le Président, Baptiste MIVELLE

SOCIÉTÉ
 COOPÉRATIVE
 AGRICOLE
 FROMAGÈRE
 FRUITIÈRE DU VAL
 D'AMOUR

Société à capital variable
 Siège social : Fromagerie
 4 rue du Bois 39380 OUNANS
 Agréée N° 39-168
 SIRET : 7784093000010

CONVOCATION
 ASSEMBLEE GENERALE
 ORDINAIRE

Notre AGO se réunira jeudi 2 octobre
 2025 9h45 salle des fêtes de Ounans

Ordre du jour :
 1) Rapport du Président et du CA, Présentation
 des comptes, Rapport du CAC et Approbation
 des Comptes
 2) Approbation du budget formation des
 administrateurs sur l'exercice en cours
 3) Quitus aux administrateurs
 4) Dotation des réserves obligatoires
 5) Dotation des réserves libres et distributions

6) Renouvellement du tiers sortant du
 CA
 7) Ratification de cooptation en CA
 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture
 d'un ou plusieurs postes)
 9) Remplacement d'un administrateur
 10) Constat du départ d'associés coopérateurs
 et remboursement de leur capital social
 11) Constatation de la variation du capital
 social
 12) Allocation globale pour l'indemnisation
 des administrateurs
 13) Conventions réglementées
 14) Document relatif aux informations sur le
 prix

15) Pouvoirs pour les formalités
 16) Questions diverses
 Les associés ont la faculté de prendre
 connaissance à la fromagerie, à partir du
 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports
 du CA, du CAC, du bilan, du compte de
 résultat, du texte des résolutions proposées,
 du document donnant des informations sur
 l'écart entre le prix indiqué lors de la
 précédente AGO et le prix effectivement
 payé aux associés-coopérateurs pour leurs
 apports ainsi que sur les écarts constatés
 entre ce prix et les différents indicateurs
 pris en compte dans le règlement intérieur
 pour fixer les critères et modalités de
 détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration,
 le Président, Damien COUTENET

OFFICE NOTARIAL DE BELLE
 FRISE
 Notaires associés
 1 rue Clémenceau
 39300 CHAMPAGNOLE

AVIS DE SAISINE DE
 LEGATAIRE UNIVERSEL -
 DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du
 25 mars 2017 M. Pierre, Charles, Louis
 JACQUES, veuf de Madame Ginette,
 Renée ETIENNE, non remarié, né à
 SIROD (39300), le 20 octobre 1926 a
 consenti un legs universel.
 Consécutivement à son décès survenu
 à VANNOZ (39300) le 18 juin 2025, ce
 testament a fait l'objet d'un acte de dépôt
 dressé par Me Pierre-Louis CHARNAUX
 Notaire à CHAMPAGNOLE le 29 juillet
 2025, duquel il résulte que le légataire
 remplit les conditions de sa saisine.
 Opposition à l'exercice de ses droits
 pourra être formée auprès du notaire
 chargé du règlement de la succession :
 Me Pierre-Louis CHARNAUX, notaire à
 CHAMPAGNOLE dans le mois suivant
 la réception par le greffe de l'expédition
 du procès verbal d'ouverture du testa-
 ment et copie de ce testament.

Pour avis
 Me Pierre-Louis CHARNAUX

SAS ACTIS
 8 rue Madeleine Brès
 25000 BESANCON

SCI DU VAL

société civile immobilière
 en liquidation
 au capital de 152 450 euros
 siège social et de liquidation :
 12 RUE DU CHALONGE
 39120 PLEURE
 440 828 820 RCS LONS LE SAUNIER

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 19 juin
 2025 au siège de l'liquidation a approuvé
 le compte définitif de liquidation,
 déchargé Monsieur Fabrice SAGE
 demeurant 12 rue du chalonge 39120
 PLEURE de son mandat de liquidateur,
 donné à ce dernier quitus de sa gestion
 et constaté la clôture de l'liquidation à
 compter du 31 décembre 2024.
 Les comptes de liquidation seront déposés
 au greffe de LONS LE SAUNIER, en
 annexe au Registre du commerce et des
 sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur

FLORENT
 SCHNEITER
 AGENCEMENTS

Société à responsabilité limitée
 au capital de 10 000 Euros
 Siège social : RANS (Jura)
 17 Grande Rue
 R.C.S LONS LE SAUNIER 893 630
 228

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée
 générale extraordinaire du 30 juin 2025,
 l'associé unique a décidé la dissolution
 anticipée de la société à compter du
 30 juin 2025 et sa mise en liquidation.
 L'assemblée générale susvisée a
 nommé comme liquidateur, Monsieur
 Florent SCHNEITER, demeurant à
 RANS (Jura), 11 Grande Rue, avec les
 pouvoirs les plus étendus pour réaliser
 les opérations de liquidation et parvenir
 à la clôture de celle-ci. Le siège de la
 liquidation est fixé à RANS (Jura),
 17 Grande Rue, adresse à laquelle toute
 correspondance devra être envoyée, et,
 actes et documents relatifs à la liquidation
 devront être notifiés. Le dépôt des
 actes et pièces relatifs à la liquidation
 sera effectué au greffe du Tribunal de
 commerce de LONS LE SAUNIER.

Pour avis.

SCP Marc BARTHEN Céline RUIZ
 Victor VANDEL
 Notaires à Dole

Avis est donné qu'aux termes d'une
 Assemblée Générale Extraordinaire
 réunie le 07/09/2025, les associés de la
 société dénommée "SCI DES GARDES",
 Société civile Immobilière au capital de
 70.000,00 €, ayant son siège social à
 DOLE (39) 91, rue Charles Blind, immatriculée
 au RCS de LONS LE SAUNIER, sous le n°
 893 288 621, ont décidé de la dissolution
 amiable de la société à compter du
 07 septembre 2025.
 Monsieur Alain JACQUOT, son gérant,
 a été nommé liquidateur.

Les correspondances seront faites à
 DOLE (Jura) 91, rue Charles Blind.
 Les actes et pièces relatifs à la liquidation
 seront déposés au greffe du Tribunal
 de commerce de LONS LE SAUNIER et
 la société sera radiée du registre du
 commerce et des sociétés.

POUR AVIS
 Maître Marc BARTHEN

Maître Paul JOUFFROY
 22 rue du Châtelet
 39160 SAINT AMOUR

Par testament olographe en date à
 LONS LE SAUNIER (39000) le 24 janvier
 2014, Madame Josette Jeanne
 Pierrette ATHANASE en son vivant
 demeurant à COUSANCE (39160) Ha-
 meau de BIAN, né à LONS LE SAUNIER
 (39000) le 12 novembre 1936, décédée
 à COUSANCE (39160) le 4 avril 2025, a
 institué un légataire universel. Ce testa-
 ment a été déposé au rang des minutes
 de Me Maxime BONNEVIE Notaire à
 LONS LE SAUNIER (39000) suivant
 procès-verbal en date du 2 septembre
 2025 dont une copie authentique a été
 transmise au Greffe du Tribunal Judiciaire
 de LONS LE SAUNIER. Les oppositions
 pourront être formées auprès du
 Notaire chargé du règlement de la
 succession : Me Paul JOUFFROY, 22
 rue du Châtelet, 39160 SAINT AMOUR.

Par acte sous signature privée en date
 à GIGNY, du 22 août 2025 est constituée
 la Société présentant les caractéristiques
 suivantes :
 DÉNOMINATION : CHAVERIAT DE-
 BARDAGE
 FORME : Société par actions simplifiée
 CAPITAL : 1 500 euros
 SIEGE : 7 ROUTE DE L'ETANG, 39320
 GIGNY

OBJET : le débardage, l'achat, la vente,
 la commercialisation et la distribution de
 bois sous toutes ses formes, ainsi que
 de tous produits ou sous-produits issus
 de la filière bois, l'exploitation forestière,
 la prestation de services dans le do-
 maine forestier, l'activité de chauffer
 pour le compte de tiers

DUREE : 99 années à compter de la date
 de son immatriculation au Registre du
 commerce et des sociétés
 TRANSMISSION DES ACTIONS : La
 cession des actions de l'associé unique
 est libre

AGREMENT : la cession d'actions à un
 tiers ou au profit d'un associé est sou-
 mise à l'agrément préalable de la collec-
 tivité des associés statuant à la majorité
 des voix des associés disposant du droit
 de vote.

PRESIDENT : Monsieur Corentin CHA-
 VERIAT demeurant 7 ROUTE DE
 L'ETANG, 39320 GIGNY

IMMATRICULATION : au RCS de
 LONS-LE-SAUNIER

GAGNEZ DU TEMPS ! PUBLIEZ
 VOS ANNONCES LÉGALES EN
 TOUTE AUTONOMIE 24h24 - 7j/7



Scannez-moi



santé
 famille
 retraite
 services

La Mutualité Sociale Agricole
 de Franche-Comté



La MSA Franche-Comté présente aux Terres de Jade !

Une mobilisation autour de la prévention, du bien-être et de la solidarité

Après Terres de Jim en 2024, la MSA de Franche-Comté était présente à Andelnans (90) dans le cadre des Terres de Jade le 7 septembre. Cet événement a été l'occasion de proposer plusieurs stands thématiques, en présence de Marie-Agnès Cudrey-Vien, directrice générale, de Sylvain Charles, président de la MSA Franche-Comté, ainsi que de plusieurs délégués et administrateurs MSA.

La relation adhérents

Informer les adhérents sur les
 prestations proposées par la
 MSA, les accompagner dans leurs
 démarches (affiliation, déclarations,
 aides sociales...) et répondre à
 toutes leurs questions.

Prévention des risques
 professionnels

Un atelier interactif, destiné
 aux professionnels et jeunes en
 formation agricole, avec un quiz
 en petits groupes sur les risques

du quotidien lors de leurs activités
 agricoles (travaux en hauteur -
 téléphone au volant - conduite
 d'engins - risques électriques...).
 Le gagnant remportait un tee-shirt
 haute-visibilité. Un atelier suivi
 d'un échange autour des bonnes
 pratiques avec les participants.
 Mais également de sensibiliser
 les participants à des messages
 essentiels, comme l'importance du
 port de la ceinture de sécurité en
 tracteur ou les bons gestes pour en
 descendre en toute sécurité.

Jeu de l'oie « Parcours Mieux-être »

Cet atelier a permis aux participants
 de s'interroger de façon ludique et
 interactive sur les signes précoces
 du mal-être ainsi que découvrir
 les relais d'accompagnement
 proposés par la MSA, ainsi que
 ceux disponibles en dehors, en cas
 de besoin.

Sur ce même stand, une information
 sur une journée « Déconnexion »



a été transmise aux femmes
 exploitantes. Cette action qui se
 déroulera le 4 novembre prochain
 à Villersexel permettra aux femmes
 exploitantes de partager un moment
 convivial entre elles, mais également
 de bouger et de prendre soin de soi
 de manière différente.

Vie mutualiste

Animation d'un quiz autour

du monde agricole. L'occasion
 pour les visiteurs de tester leurs
 connaissances, avec quelques
 goodies à la clé.

Face aux défis et aux crises que
 peuvent rencontrer les exploitants
 agricoles, la MSA renforce son
 engagement en offrant un
 accompagnement renforcé et des
 aides adaptées.





annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

CLOTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : M2 EDITION.
 Forme : SARL société en liquidation.
 Capital social : 1000 euros.
 Siège social : 10 Boulevard GAMBETTA,
 39000 LONS-LE-SAUNIER.
 911759074 RCS de Lons le Saunier.
 Aux termes d'une décision en date du 30
 juin 2025, l'associé unique a approuvé
 les comptes de liquidation, donné quitus
 au liquidateur Monsieur Marian DENYS
 demeurant 390, Rue du Jura, 39570
 Macornay et prononcé la clôture de liqui-
 dation de la société à compter du jour de
 ladite assemblée.
 La société sera radiée du RCS de Lons
 le saunier.

Le liquidateur

BERI

SASU au capital de 15 000 €
 2 TER, rue du Général Leclerc
 39300 CHAMPAGNOLE
 N° SIREN : 829 934 454
 RCS LONS-LE-SAUNIER

EXTENSION DE L'OBJET
 SOCIAL

Par décision extraordinaire en date du
 04 septembre 2025 l'unique actionnaire
 a étendu l'objet social à l'activité d'acqui-
 sition et d'exploitation par bail de biens
 immobiliers à usage professionnels et/
 ou d'habitation.
 L'article 2 des statuts a été modifié en
 conséquence.
 Mention en sera faite au RCS de Lons-
 Le-Saunier.

Pour avis
 Le Président

// LYCÉE AGRICOLE

Une rentrée
 prometteuse au
 Montmorot Campus

Montmorot Campus aborde la rentrée avec
 dynamisme : ouverture d'une deuxième classe de
 première générale, filières agricoles et paysagères
 en progression, et de nouveaux enseignants pour
 renforcer les équipes.

Du côté du lycée, le bac général
 continue d'afficher d'excellents
 résultats, année après année. Fort
 de cette réussite, l'établissement a
 ouvert à cette rentrée une deuxième
 classe de première générale. Les
 élèves peuvent y suivre les spécialités
 en mathématiques, physique-
 chimie et biologie-écologie, de quoi
 répondre aux aspirations de nombreux

jeunes attirés par les sciences et les
 études supérieures. La filière agricole
 rencontre aussi un franc succès en
 matière de recrutement. L'établissement
 se réjouit de la confiance que leur
 accordent les futurs agriculteurs pour
 les accompagner vers la réussite
 professionnelle.
 Le CFA du Montmorot Campus n'est
 pas en reste. La filière aménagements

paysagers connaît une progression
 constante depuis plusieurs rentrées,
 signe d'une reconnaissance grandissante
 par les professionnels du secteur. Deux
 enseignants d'économie (Brice Coussot
 et Kévin Goncalves) ont rejoint l'équipe
 cette année ainsi qu'un formateur en
 aménagements paysagers (Anthony
 Perraut). Mais en ce début d'année,
 l'heure n'est pas encore aux évaluations.

Comme le dit M. Boujat, directeur
 adjoint, « chaque chose en son temps...
 La priorité est de favoriser l'intégration
 des nouveaux élèves et apprentis ». Trouver
 ses repères, découvrir son
 nouvel environnement, créer des liens
 et construire son groupe d'amis sont
 les premières étapes essentielles afin de
 faciliter les cours et les apprentissages.



Brice Coussot,
 enseignant économie



Kévin Goncalves,
 enseignant économie



Anthony Perraut,
 formateur aménagements
 paysagers

FORMEZ-VOUS AVEC L'ADFPA



■ **Obtenir ou renouveler son « Certiphyto » via le test seul**
Objectif : Obtenir ou renouveler pour 5 ans son certificat individuel
d'application des produits phytosanitaires. Pour plus d'information
sur la voie du test seul, nous contacter.
Public/pré requis : professionnels agricoles.
Durée, date et lieu : 2 heures. 12 septembre ou 17 octobre 2025
(10h) à Lons-le-Saunier
Tarif : 90€
Responsable de test : Thomas Sprenger

■ **DUER : les risques c'est mon affaire (initiale)**
Objectif : Repérer et évaluer les risques et lister les éléments
nécessaires à la réalisation du Document Unique d'Évaluation
des Risques de son exploitation. Mettre en place une démarche
de prévention et organiser les actions.
Intervenant(s) : Alicia Peyfort (juriste, Agri Conseil 39).
Public/pré requis : Agriculteur(trice)/viticulteur(trice) employeurs
de main-d'œuvre, accueillant des apprenants (stagiaires, apprenti)
ou recevant du public. Avoir accès à un ordinateur pour la phase à
distance. Avoir les compétences nécessaires pour se servir d'un
ordinateur et se servir d'internet (ou avoir 1 personne dans son
entourage qui peut aider).
Partenaire(s) : Soelis.
Durée, date et lieu : 2 demi-journées et 2 heures 45 en autoformation
à distance à Lons-le-Saunier
Démarrage à distance le 12/09/2025. 24/09 et 08/10/2025 après-
midi
Tarif : Vivea : 63 €. Tarif autre : 350 €
Responsable de stage : Romuald Vuillemin

■ **Diagnostiquer la fertilité de ses sols**
Objectif : Se forger des références en pratiquant des diagnostics
de sols dans différents contextes et problématiques, afin de mieux
cerner le fonctionnement de ses sols et comprendre comment
en améliorer la fertilité.
Intervenant(s) : Jean-Louis Pavat (pédologue, Chambre
d'Agriculture du Jura).
Public/pré requis : Agriculteurs(trices) toutes productions. Cette
formation n'est possible que si les participants sont regroupés
géographiquement (ou sur maximum deux secteurs différents),
aussi : parlez-en autour de vous!
Partenaire(s) : Chambre d'Agriculture du Jura.
Durée, date et lieu : 3,5 jours. 3 heures en distanciel + 6, 13 octobre
2025 et 23 février 2026 ou 4, 6 novembre et 24 février 2026. Lieu
à définir en fonction des participants.
Tarif : Vivea : 100 € (caution). Tarif autre : nous consulter
Responsable de stage : Thomas Sprenger

■ **Gérer ses prairies pour allier biodiversité et rendement - formation MAEC**
Objectif : Acquérir les connaissances et les compétences

nécessaires pour identifier, valoriser et gérer les prairies
naturelles afin de préserver la biodiversité et les écosystèmes
locaux tout en gardant un intérêt agronomique.
Intervenant(s) : Sylvie Bombrun (conseillère prairie et pastoralisme,
CA39) Marie Lemoine (chargée de mission agriculture, Parc
Naturel du Haut-Jura)
Public/pré requis : Agriculteurs et agricultrices exploitant des
pelouses sèches
Durée, date et lieu : 1 jour. 23 septembre 2025. Secteur Parc du
Haut-Jura
Tarif : Vivea : caution 60€ Tarif autre : nous consulter.
Responsable de stage : Isabelle Couet

■ **Les fondamentaux pour réaliser des factures électroniques conformes**
Objectif : Identifier les enjeux liés à cette évolution réglementaire
et les incidences pour son entreprise. Savoir utiliser un logiciel
certifié NF 525 pour réaliser des factures. Transmettre ses pièces
comptables de façon dématérialisée à son interlocuteur en toute
sécurité.
Intervenant(s) : Romain Segui (CERFRANCE Alliance Comtoise).
Public/pré requis : Agriculteur(trice)/viticulteur(trice) du Jura.
Être à l'aise avec l'environnement informatique.
Partenaire(s) : CERFrance Alliance Comtoise.
Durée, date et lieu : 1 journée.
Session 4 : 08/10/2025 à Fouchers.
Tarif : Vivea : 40 €. Tarif autre : 306 €
Responsable de stage : Romuald Vuillemin.

■ **Les risques c'est toujours mon affaire : Je mets à jour mon DUERP**
Objectif : Analyser et mettre à jour son DUERP. Mettre en place une
démarche de prévention et organiser les actions.
Intervenant(s) : Alicia Peyfort (juriste, Agri Conseil 39).
Public/pré requis : Agriculteur(trice)/viticulteur(trice) employeurs
de main-d'œuvre, accueillant des apprenants (stagiaires, apprenti)
ou recevant du public. Avoir un DUERP fait sur Systema ou datant
de moins de 4/5 ans (sur Excel). Avoir accès à un ordinateur pour
la phase à distance. Avoir les compétences nécessaires pour se
servir d'un ordinateur et se servir d'internet (ou avoir 1 personne
dans son entourage qui peut aider).
Partenaire(s) : Soelis
Durée, date et lieu : 1 journée de 5 heures 30 en salle et 2 heures
30 en autoformation à distance. Session 1 : 15 octobre 2025.
Tarif : Vivea : 120 €. Tarif autre : 400 €
Responsable de stage : Romuald Vuillemin

■ **Améliorer les capacités d'adaptation et de résistance de son troupeau**
Objectif : Améliorer les capacités d'adaptation et de résistance des
animaux d'élevage en renforçant la compréhension du système

immunitaire et en enseignant des stratégies pratiques pour en
optimiser le fonctionnement.
Intervenant(s) : Paul Polis (Vétérinaire, GIE Zone Verte)
Public/pré requis : Agriculteurs et agricultrices tout type d'élevage,
salarié(e) d'élevage
Durée, date et lieu : 2 jours. 23 et 24 octobre 2025. Lieu à définir
Tarif : Vivea : caution 90€ Tarif autre : nous consulter.
Responsable de stage : Isabelle Couet

■ **Introduction à l'acupuncture en élevage**
Objectif : comprendre les grands principes de la médecine
traditionnelle chinoise et être capable de localiser et identifier
les principaux points d'acupuncture en élevage pour des soins
de bien-être animal.
Intervenant(s) : Lucile Brochot (Vétérinaire)
Public/pré requis : Éleveurs(euses), tous types d'élevage et
salariés(es) d'élevage. Aucun prérequis.
Durée, date et lieu : 2 jours. 3 et 4 novembre 2025. Lieu à définir.
Tarif : Vivea : 90 (caution) Tarif autre : 560
Responsable de stage : Isabelle Couet

■ **Élevage et pratiques alternatives : retour d'expériences et approfondissements**
Objectif : Analyser ses pratiques dans l'utilisation des plantes, des
huiles essentielles et de l'acupuncture en élevage, évaluer leur
pertinence dans différents contextes d'élevage, et proposer des
ajustements ou des améliorations en s'appuyant sur les apports
d'une vétérinaire et les échanges entre pairs.
Intervenant(s) : Lucile Brochot (Vétérinaire)
Public/pré requis : Éleveurs(euses), tous types d'élevage et
salariés(es) d'élevage. Avoir suivi une formation d'initiation à
l'acupuncture et/ou à l'utilisation des plantes et huiles essentielles
Durée, date et lieu : 1 jour. 5 novembre 2025. Lieu à définir.
Tarif : Vivea : caution 100€ Tarif autre : 280
Responsable de stage : Isabelle Couet

■ **Mieux se connaître avec l'ennéagramme Module 1**
Objectif : Se comprendre et comprendre les autres afin de mieux
communiquer et d'harmoniser ses relations personnelles avec
son entourage professionnel.
Intervenant(s) : Étienne Segulier (coach de vie, certifié en
ennéagramme).
Public/pré requis : Agriculteurs/trices toutes productions et
salarié(e)s. Aucun prérequis.
Durée, date et lieu : 2 jours. 6 et 7 novembre 2025 à Lons le Saunier.
Tarif : Vivea : 98 euros. Tarif autre : nous contacter.
Responsable de stage : Françoise Pagnier